

# **SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES ET DROITS HUMAINS**

Etat des lieux et enjeux  
des débats à l'ONU à  
propos des « Normes sur  
la responsabilité en  
matière de droits de  
l'homme des sociétés  
transnationales et  
autres entreprises »

Une collection du  
Programme Droits  
Humains du Centre  
Europe - Tiers Monde  
(CETIM)



**CETIM**

## **Remerciements**

Cette brochure a bénéficié de l'appui de l'Etat de Genève et de la Loterie Romande. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme droits humains du CETIM, lui-même soutenu (décembre 2005) par la Direction du développement et de la coopération - Suisse (DDC), la Ville de Genève, la Ville de Lancy et la Commune de Thônex.

## **Droit de reproduction**

Cette brochure est disponible en français, anglais et espagnol. Sa reproduction et/ou sa traduction dans d'autres langues sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer le CETIM.

Sociétés transnationales et droits humains

© Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)

ISBN : 2-88053-039-3

Genève, novembre 2005

Réimpression version corrigée, mars 2006

Graphisme de couverture: Régis Golay

## **CETIM**

6 rue Amat, 1202 Genève, Suisse

Tél. : +41 (0)22 731 59 63

Fax : +41 (0)22 731 91 52

Email : [cetim@bluewin.ch](mailto:cetim@bluewin.ch)

Website : [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

Impression : Imprimerie du Lion, Genève

### **Brochure déjà parue dans la même collection**

- Le droit à l'alimentation (2005)

### **Prochaines brochures de la collection**

- Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (2005)
- Droit à la santé (2006)
- Droit au développement (2006)
- Personnes déplacées (2006)
- Droit au logement (2007)
- Dette extérieure des pays du Sud et ses conséquences sur la jouissance des droits humains (2007)
- Conséquences de la lutte anti-terroriste sur la jouissance des droits humains (2007)

*Le **Programme droits humains** du CETIM se consacre à la défense et à la promotion de tous les droits humains, les considérant totalement indissociables et indivisibles. Il met tout particulièrement l'accent sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur le droit au développement, qui demeurent largement délaissés. Il vise notamment à lutter contre l'impunité de leurs multiples violations et à aider les collectivités, groupements et mouvements sociaux qui en sont les victimes à faire entendre leurs voix et valoir leurs droits.*

*Cette **collection** de brochures didactiques souhaite fournir une meilleure connaissance des textes (conventions, traités, déclarations, etc.) et mécanismes officiels existants à toutes celles et tous ceux qui luttent et se mobilisent pour qu'ils soient enfin appliqués.*

### **Récentes publications du CETIM sur le même thème**

- El problema de la impunidad : prevención y sanción de las violaciones a los derechos económicos, sociales y culturales y al derecho al desarrollo (1998)
- Sociétés transnationales et droits humains - Transnational Corporations and Human Rights - Empresas transnacionales y derechos humanos (2000)
- Les activités des sociétés transnationales et la nécessité de leur encadrement juridique (2001)
- L'ONU fera-t-elle respecter les normes internationales en matières de droits de l'homme aux sociétés transnationales ? (2002)
- Propositions d'amendements au projet de normes sur les responsabilités des sociétés transnationales et autres entreprises commerciales en matière de droits de l'homme (2003)
- Building on Quicksand. The Global Compact, democratic governance and Nestlé (2003)

## SOMMAIRE

### Introduction

#### ***I) Caractère transnational des activités des STN et la fuite de leurs responsabilités en matière de droits humains***

1. Définition des STN
2. Fuite de responsabilités
3. Que font les Etats ?
4. Que fait la société civile ?

#### ***II) Vers un encadrement juridique international des STN en faveur de la protection des droits humains***

1. Inconsistance des codes de conduite volontaires
2. Possibilités et limites des législations nationales, régionales et internationales. Bref état des lieux :
  - A) Au niveau national
  - B) Au niveau régional
  - C) Au niveau international

#### ***III) Perspectives d'avenir***

1. Normes de la SCDH des Nations Unies
2. La Commission des droits de l'homme des Nations Unies et ses manœuvres
3. Opposition des STN
4. Positions de la société civile (ONG et mouvement sociaux)

### Conclusion

#### ***IV) Annexes***

1. Normes de la SCDH
2. Résolution SCDH 2003
3. Résolution CDH 2004
4. Déclaration de 84 ONG
5. Résolution SCDH 2004
6. Résolution CDH 2005
7. Résolution SCDH 2005
8. Déclaration du « Conseil des juges » suite « Audience publique de Nestlé-Colombie »
9. Principaux site de références
10. Publications du CETIM sur les sociétés transnationales